

Ozouer-le-Voulgis

Aménagement de la rue de la République

Retour d'expérience sur la déconnection des eaux de toitures et de ruissellement

Ozouer-le-Voulgis

Aménagement de la rue de la République

Sécurisation des déplacements

La section de la rue de la République aménagée se situe entre la rue de la Marie et la rue Jude de Cresne (RD48). L'aménagement porte sur 160 mètres environ. Elle dessert les salles associatives, l'église Saint Martin, les commerces.

Les aménagements visent à sécuriser le déplacement des piétons, en particulier pour les déplacements à pied pour les salles associatives (rue Saint Victor), les commerces et activités du centre du village.

La rue de la République a fait l'objet d'une requalification complète et qualitative. Les réseaux aériens ont été effacés. L'emploi de bordures et pavés grés, de béton désactivé garantissent la qualité des aménagements. La circulation s'effectue dans les deux sens et un cheminement piéton confortable a été créé. L'ensemble des aménagements justifie un classement en zone 30.

Gestion écologique des eaux de pluie

Après avoir vérifié la capacité d'infiltration du site, la décision de déconnecter les eaux de pluie du réseau a été prise. Les eaux sont récupérées dans les caniveaux et envoyées dans deux noues. Ceci permet aux plantations de profiter des eaux de pluie, recréant ainsi le cycle local de l'eau. L'eau sera stockée dans les noues, dépolluée par les végétaux et infiltrée par la structure de la noue. En cas de pluie supérieure à une pluie annuelle, une grille en surverse permet d'évacuer les eaux de pluie excédentaires. Quelques chiffres : 2% de la surface du projet est désimperméabilisé, 763m² de toitures et 1600m² de chaussée et trottoir déconnectées du réseau, 47m² de noues créées.

Budget de l'opération

Total des travaux d'aménagement : 92 150,20€HT

Subventionnés à 60% environ par le Département Seine-et-Marne et l'Agence de l'Eau Seine Normandie

